

Renfort bien-être entreprise

Les garanties santé entreprise de la gamme Equilibres Pro d'ADREA Mutuelle peuvent-être complétées par un Renfort bien-être pour renforcer leurs prestations. Selon vos besoins et ceux de vos salariés, trois choix s'offrent à vous.

Votre entreprise est déjà adhérente chez ADREA Mutuelle, [renseignez-vous auprès de votre conseiller](#) !

Modalité d'adhésion aux Renforts bien-être

Par l'entreprise de manière obligatoire

L'entreprise choisit un Renfort pour tous les salariés. La participation de l'entreprise sur le Renfort bénéficiera des avantages fiscaux et sociaux des contrats obligatoires.

Au libre choix de chaque salarié

L'entreprise peut offrir la possibilité à ses salariés de souscrire de manière facultative l'un des trois Renforts bien-être. Celui-ci sera totalement à la charge du salarié

Prestations des Renforts bien-être

	Renfort 1	Renfort 2	Renfort 3
<i>Médecine douce non remboursée</i>	✓	✓	✓
<i>Pharmacie prescrite non remboursée et automédication</i>	✓	✓	✓
<i>Renfort optique</i>		✓	✓
<i>Renfort maternité</i>		✓	✓
<i>Orthodontie</i>		✓	✓
<i>Renfort dentaire</i>			✓
<i>Renfort appareillage acoustique</i>			✓
<i>Forfait Cures</i>		✓	✓
<i>Renfort hospitalisation</i>	✓		✓
<i>Assistance</i>	✓	✓	✓